

LE PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES DÉLÉGUÉS DES CLUBS DE L'ACVF

Samedi 19 août 2006
à Orbe, organisée par le FC Orbe

<u>Présidence</u> :	Monsieur Jacky Marcuard, Président de l'ACVF
<u>Secrétaire du procès verbal</u> :	Madame Sylvia Huguenin, secrétaire à l'ACVF
<u>Clubs convoqués</u> :	135 clubs
<u>Présents</u> :	133 clubs
<u>Absents</u> :	2 clubs
<u>Membres du Comité central présents</u> :	MM. Jacky Marcuard, Président, Dominique Blanc, Vice-président, Pierre-André Martin, Lino Campigotto, Georges Guinand, Michel Dumusc, Michel Despland et Jean-Marc Vallélian, membres.

M. Jacky Marcuard, président du Comité Central de l'ACVF, ouvre la séance à 9h30 en souhaitant la bienvenue aux délégués de notre football national et cantonal ainsi qu'aux représentants :

- des autorités cantonales,
- des autorités communales,
- de la Ligue Amateur,
- de la Ligue Romande ainsi que le plaisir d'accueillir M. Jacques Antenen, juge d'instruction cantonal, vice-président de la Commission de contrôle et de discipline à l'UEFA,
- de nos deux présidents d'honneur,
- de nos membres d'honneur,
- des délégués de la Ligue Amateur,
- des associations amies, ACGF, ANF et AVF et des associations région Jura/Berne et région Soleure,
- du Team Vaud Foot Espoir,
- du Groupement vétérans ASF, section Vaud,
- des sociétés amies, les « 6 Grands » - la société cantonale des musiques vaudoises et la Fédération vaudoise des Jeunesses Campagnardes,

- des membres des différentes commissions de l'ACVF ainsi que les membres de la presse vaudoise.

La parole est donnée à M. Philippe Beney, Président central du FC Orbe, pour son club qui fête son 100^{ème} anniversaire.

Ordre du jour

1. Signature de la liste de présences

135 clubs convoqués, 133 clubs présents, majorité absolue 67, majorité des $\frac{3}{4}$, 102.

Les clubs ont été convoqués conformément à l'art. 12 de nos statuts, l'assemblée est donc valablement constituée dans le sens de l'art. 11 des statuts de l'ACVF. Le président rappelle que les dispositions de l'art. 15 des statuts font foi dans les décisions à prendre par les délégués.

Majorité des $\frac{3}{4}$ = modifications des statuts (aucune modification cette année).

Majorité absolue = élection, voir aux points 8 à 11 de l'ordre du jour.

Majorité relative = toutes autres décisions.

2. Désignation des scrutateurs

Sont désignés comme scrutateurs : M. André Reymond (FC Vaulion), M. Bernard Porret (FC Vignoble) et M. Pierre Annaheim (FC Stade-Lausanne-Ouchy).

3. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée de Nyon

Le procès-verbal de l'assemblée a été envoyé aux clubs par courrier au début de l'année 2006 et a paru également sur le site internet.

Ce dernier est accepté et les remerciements vont à son auteur Mme Sylvia Huguenin.

La parole est cédée à M. Claude Recordon, syndic de la Ville d'Orbe.

4. Rapport du Comité Central

En date du 24 juillet 2006, les rapports des différentes commissions ont été adressés aux clubs.

Ces rapports sont tous adoptés par les délégués et un grand merci est transmis par le président central à tous les responsables des différentes commissions pour l'excellence de leur travail.

5. Rapport financier et rapport des vérificateurs des comptes

Après vérification par notre fiduciaire « Fiduswiss SA » à Aigle, les clubs suivants ont reçu le mandat de contrôler les comptes de la saison écoulée. Cette vérification s'est faite en nos locaux le 3 août 2006, en présence des présidents de commissions, par les clubs suivants :

FC Valmont, Racing Club Lausanne, Stade Nyonnais et FC Rapid-Montreux

La parole est cédée au représentant de la commission, président du Racing Club Lausanne, rapporteur.

L'assemblée accepte les comptes tels que présentés et donne décharge au Comité Central ainsi qu'aux vérificateurs des comptes.

Remerciements aux vérificateurs, spécialement aux FC Valmont et Racing Club Lausanne qui, après deux ans de vérifications, s'en vont comme l'exigent nos statuts.

6. Budget de la saison 2006-2007

Le budget 2006-2007 a été adressé aux clubs avant l'assemblée générale.

Le budget pour la saison 2006-2007 est accepté par l'assemblée.

7. Discussions et décisions sur les propositions du Comité Central de l'ACVF et des clubs, ainsi que sur toutes les questions intéressant les ligues inférieures.

Aucune proposition émanant d'un club ne nous est parvenue.

C'est pourquoi, cette année, c'est le Comité central qui, n'ayant également pas de propositions, innove en donnant la parole à 4 Présidents de Commission qui souhaitaient adresser quelques mots à l'assemblée.

Parole est donnée à M. Michel Despland, Président de la Commission des arbitres.

Tout d'abord remerciements à la trentaine de clubs présents à la séance d'informations organisée par la Commission des arbitres et la Commission de discipline le 12 août 2006.

M. Michel Despland relève quelques points importants :

La satisfaction de voir de tout jeunes arbitres officier à tous les niveaux même en 2^{ème} ligue inter.

Voir que 220 arbitres minis sont formés par la CA mais pas un sou n'est donné par l'ASF.

Inquiétude de la perte des arbitres, moins 43 la saison dernière.

Constatation de la recrudescence des vols dans les vestiaires des arbitres.

Le respect des présidents, entraîneurs, coachs envers l'arbitrage des arbitres.
Incompréhension totale de la CA devant l'obstination de nos instances supérieures de proscrire radicalement le port de l'alliance recouverte de sparadrap. Rappel que le port de tous bijoux et ornements est interdit depuis le 01.07.2006, selon les modifications des lois du jeu décidées par l'ASF.

Nouveau formulaire « personnes autorisées sur le banc » à remplir pour les rencontres de 2^{ème} ligue régionale.

Parole est donnée à M. Georges Guinand, Président de la Commission juniors.

Un grand bravo pour les clubs suivants qui ont fait honneur à notre canton : Association Yverdon-Sport (équipe féminine montée en LNA), Vevey-Sports 05 (champion de groupe en inter B), Lausanne-Sport (champion de groupe en inter C et champion suisse), sélection cantonale des M14 (vice championne suisse pour la 2^{ème} fois consécutive) et les classes de 5^{ème} et 6^{ème} année de l'établissement d'Aubonne (champion suisse pour la 2^{ème} fois consécutive).

La 7^{ème} édition de « Graines de foot » est fixée au 2 juin 2007. Rappel concernant les formulaires des « Clubs formateurs » et nouveau document intitulé « Soutien aux camps sportifs ».

Pour le 2^{ème} tour 2006/07, les calendriers des juniors E et les animations des juniors F seront sur notre site. A partir de 2008, mise sur pied des cours DEF décentralisés dans les 4 régions du canton.

Remerciements aux sponsors et partenaires pour leur soutien financier concernant l'amélioration du Flash Foot.

Parole est donnée à M. Dominique Blanc, Président de la Commission de discipline.

Tout d'abord un grand merci aux dirigeants des clubs pour le suivi des affaires de la commission disciplinaire. Il est bon de rappeler aussi que toutes les informations concernant la manière de subir les suspensions sont sur notre site (barème des pénalités page 8). En cas de doute, M. Blanc reste à disposition.

Légère augmentation des prix des avertissements dès saison 2006-07. A titre préventif, les Chartes Fair-play sont maintenues.

Cette saison, il a eu 75 inspections pour suivre le bon déroulement des rencontres. Celles-ci sont faites par des inspecteurs « sécurité – Fair-play » aussi à titre préventif. Elles se font sur décisions de la Commissions de discipline ou sur demandes des clubs.

Parole est donnée à M. Michel Dumusc, Président de la Commission de jeu.

Dès le 2^{ème} tour de cette saison, il y a eu l'introduction de la convocation officielle envoyée directement par le secrétariat de l'ACVF. Merci aux clubs pour leur grande collaboration (heures de matches, terrains, couleurs, etc.) M. Alain Maget, convocateur, à qui incombe cette tâche, est remercié chaleureusement pour cette première.

Rappel au sujet du fascicule vert « Directives » où l'on trouve toutes les communications importantes concernant le déroulement du championnat. (visible aussi sur notre site).

La parole est cédée à Mme Madeleine Boll, membre de la Ligue Amateur, qui nous retrace la belle aventure de l'équipe suisse lors de la coupe du Monde 2006. Pour que la fête soit belle à l'Euro 2008 comme elle l'a été en Allemagne, l'ASF compte sur l'appui et l'enthousiasme de chaque association, de chaque club et de tous les supporters.

Sur 4 à 5 '000 matches qui se jouent par week-end en Suisse, 20 à 30 matches sont arrêtés pour cause de violence. L'ASF a donné feu vert à la Commission qui a réfléchi sur le thème de la violence pour que des propositions concrètes soient présentées aux clubs.

Pour terminer, des félicitations sont adressées à l'équipe féminine d'Yverdon-Sport pour l'ascension en LNA ainsi que pour l'immense travail accompli par nos responsables du football féminin de notre région.

Remise des fanions de la Ligue Amateur/ASF au FC Orbe pour ses 100 ans, au FC Cossonay pour ses 75 ans et au FC Villars-Tiercelin pour ses 50 ans.

8. Election du président du Comité central

Avant de passer à l'élection, le Président central Jacky Marcuard nous fait part de son rapport.

Nous transcrivons ci-après ces propos :

Comme le savent ceux qui me connaissent, je suis un féru d'informatique !! C'est pourquoi l'une des premières choses que j'ai apprises, c'est le copier-coller.

1^{er} copier-coller

A peine l'assemblée de Nyon terminée, je me suis retrouvé sous les feux de l'actualité pour avoir menacé certains clubs de boycott. L'ACVF avait raison, jusqu'à ce jour, tous les clubs sont nets. Merci donc à vous Présidents, d'avoir fait passer le message.

2^{ème} copier-coller

A quelques matches de la fin, on nous refait le remake de l'art. 43 du RJ de l'ASF.

Une équipe quitte le terrain à la mi-temps en perdant 3 à 0, sous prétexte que son goal-average risquerait de les désavantager à la fin du championnat. Quelle sanction prendre ? Grosse question ! Malheureusement avec les articles du règlement nous ne pouvions que prendre la décision du 3 à 0 forfait + amende. Heureusement qu'en fin de championnat le goal-average n'a eu aucune incidence.

Dorénavant, l'art 63 des statuts de l'ASF nous permettra, non seulement d'appliquer la sanction citée précédemment mais de retirer jusqu'à 6 points à l'équipe fautive.

3^{ème} copier-coller

Les matches de barrage pour l'ascension en 2^{ème} ligue inter. Si l'an passé cette affaire s'était répandue dans la presse, cette année, elle s'est terminée dans la confusion. Qu'une équipe soit déçue, je le conçois, mais que des débordements verbaux à l'encontre des membres de l'ACVF sont inacceptables !!!

4^{ème} copier-coller

28 équipes jouent en 2^{ème} ligue. Aucune ne veut descendre. Cette année encore, le résultat sur le terrain a été contesté pour une équipe. Donc avocat à la rescousse, 3 semaines de palabres, menace de stopper le début du championnat. La Commission de recours a rejeté le recours et si j'en crois la presse, le TAS sera saisi. Néanmoins, les championnats de 2^{ème} et 3^{ème} ligue commencent comme annoncé.

Dommage que le football amateur suive un peu trop les démarches des clubs européens ou de SFL.

Mais alors quel plaisir, parce que le foot c'est du plaisir, c'est un jeu et doit le rester. Quel plaisir un président peut-il trouver en 8 mois de foot ?

Et bien il y en a. D'abord tous les mardis de l'année où je retrouve les membres du Comité. Camaraderie, compétence. On a qu'un seul but, que les championnats se déroulent le mieux possible. En 6 ans de présidence, il n'y a jamais eu un mot plus haut que l'autre. C'est quand même la preuve d'une bonne entente et d'un certain état d'esprit sportif. Ensuite, les repas de soutien, dans lesquels l'ACVF essaie d'être représentée. C'est l'occasion, pour nous, de nous rappeler les clubs dans une ambiance des plus conviviales. C'est l'anniversaire des clubs et je dois dire que le week-end où j'ai pu fêter les 30 ans du FC Montcherand et les 50 ans du FC Villars-Tiercelin, 2 clubs, fiers d'évoluer en 5^{ème} ligue et surtout fiers de former des jeunes au sein de leur groupement. Quel accueil !!

Pour finir, je remercie la grande majorité des clubs qui font un travail admirable avec la jeunesse, but premier de notre association et qui permettent à des jeunes, plutôt que d'être à la rue, de se défoncer 2 à 3 fois par semaine sur un terrain de foot. Merci Messieurs.

Comme annoncé dans les documents relatifs à cette assemblée, j'ai souhaité rempiler pour un mandat de 2 ans. Maintenant je ne peux vous cacher qu'en février 2007, il y aura des élections au comité de la Ligue Amateur. Les Présidents romands ont souhaité qu'un des leurs soit candidat. J'ai décidé de présenter ma candidature à ce poste. Une élection restant une élection, avec les risques que cela comporte, je me présente donc à vous pour un nouveau mandat.

La parole est cédée à M. Dominique Blanc, vice-président.

Election du Président central :

M. Jacky Marcuard est réélu pour 2 ans par acclamation.

9. Election des membres du Comité central

Présentation des membres du Comité central, par M. Jacky Marcuard :

Pierre-André Martin, Georges Guinand, Michel Despland, Michel Dumusc, Dominique Blanc, Lino Campigotto et Jean-Marc Vallélian.

Tous les membres sont réélus par acclamation.

10. Election du Président et des membres de la Commission de Recours

Présentation des membres de la Commission de Recours :

Me Philippe Rossy, Président, Me Charles Munoz, Korman Ayla, Me Christian Dénériaz, Philippe Mercier, Adriano Francescato et Denis Meylan, membres.

Tous ces membres sont réélus par acclamation.

11. Election des délégués à la LA et à l'ASF

La Commission est formée de :

Jacky Marcuard, Jean-Claude Meylan, Pierre-Olivier Tavel et Pierre-André Martin.

Délégués suppléants : Rémy Perrin et Dominique Blanc.

Tous sont réélus pour 2 ans.

12. Nomination des vérificateurs des comptes

Le FC Valmont et le Racing Club Lausanne ayant terminé leur mandat de deux ans, le Comité Central propose, comme le veut la coutume de nommer :

Le FC Stade-Nyonnais, le FC Rapid-Montreux, le FC Orbe et le Pully Football.

L'assemblée accepte par acclamation ces clubs.

13. Organisation des matches de championnat, de la Coupe vaudoise et de la Coupe suisse

M. Michel Dumusc, ayant déjà communiqué les aspects importants au point 7 de l'ordre du jour, commente le palmarès des actifs que les clubs ont reçu avec le dossier de l'assemblée.

Au tour de M. Georges Guinand pour le palmarès des juniors. A l'occasion des félicitations pour l'ascension en LNA des Féminines de l'Association d'Yverdon-Sport, Mme Vialatte prend la parole.

14. Désignation du lieu de la prochaine assemblée

C'est à Ependes que se tiendra la prochaine assemblée des délégués de l'ACVF dans le cadre de leur 50^{ème} anniversaire. Le représentant de ce club confirme donc sa candidature pour cette assemblée qui aura lieu le 18 août 2007.

Rappel à tous les clubs que les assemblées sont attribuées jusqu'en 2016 et encore une en 2021.

15. Remise des prix de bonne tenue

Voilà 8 ans que la Maison Cornu SA de Champagne sponsorise, pour un montant de Frs 20'000.--, le prix Fair-play des actifs. Le Président rappelle aux responsables des clubs que cette maison n'est pas le sponsor principal de l'ACVF. C'est bien M. Paul-André Cornu qui donne chaque saison CHF 20'000.—aux clubs vaudois.

Comme pour l'an passé, pour chaque ligue, 3 classements ont été établis, un pour le premier tour, un pour le deuxième tour et un pour le classement final.

2^{ème} ligue – classement final : 1^{er} FC Baulmes II – 2^{ème} FC Montreux-Sports – 3^{ème} FC Concordia Lausanne

3^{ème} ligue – classement final : 1^{er} CS La Tour-de-Peilz II – 2^{ème} FC Ressudens – 3^{ème} FC Chavornay

4^{ème} ligue – classement final : 1^{er} FC Leysin – 2^{ème} FC Pied du Jura II – 3^{ème} FC Donneloye II et FC Lonay IB (ex-aequo)

5^{ème} ligue – classement final : 1^{er} FC Ressudens II – 2^{ème} FC Gimel-Bière II – 3^{ème} FC Yvorne IB

Encore un grand merci à la Maison Cornu SA de Champagne, sponsor des équipes du canton.

M. Cornu prend la parole et ceci tout particulièrement pour adresser à Mme Vialatte ses félicitations pour son travail exceptionnel avec son équipe féminine.

16. Honneurs

Parole est cédée à M. Michel Despland pour la nomination de MM. Charly Brügger (43 ans dans l'arbitrage) et Raymond Séchaud (16 ans responsable de la Commission des terrains) au titre de Membres d'Honneur.

Ces messieurs remercient à leur tour les clubs et amis avec qui ils ont eu beaucoup de souvenirs.

Remise des insignes d'honneur par M. Jacky Marcuard aux membres méritants des clubs dont un, à titre posthume, au Président du FC Dardania, M. Adil Ujkani.

17. Divers

Pour une brève présentation de la Fondation Foot Avenir, la parole est cédée à M. Jean-François Tossetti, secrétaire puis à M. Stéphane Nellen, président de l'Association Team Vaud Foot Espoir.

Cette Fondation a vu le jour à l'initiative de 2 clubs (FC Yverdon-Sport et FC Lausanne-Sport), d'institutions réputées, de donateurs et de personnalités. Créée le 30 août 2005, la Fondation a l'ambition d'offrir au canton de Vaud ce qui lui manquait en matière de football : une véritable mise en commun de l'argent, des compétences et des efforts. La Fondation entend garantir l'encadrement des jeunes talents vaudois en assurant leur développement sur le plan sportif, en leur donnant les moyens de suivre une formation professionnelle et en préservant leur intégrité physique par un suivi médical. La Fondation Foot Avenir poursuit un objectif ambitieux : assurer à terme la relève des clubs vaudois, des ligues supérieures, sans pour autant oublier ceux qui resteront dans les ligues régionales. La Fondation Foot Avenir a notamment pour tâches d'apporter des ressources financières. Pour atteindre son but, elle a suscité la création de l'Association Team Vaud Foot Espoir, chargée d'assurer la formation des footballeurs d'élite dans le respect des principes de la Fondation. Team Vaud Foot Espoir a permis de fédérer les clubs suivants : FC Baulmes, FC Gland, FC Lausanne-Sport, FC Montreux-Sports, Stade Nyonnais, FC Vevey Sports 05 et FC Yverdon-Sport. Il a été jugé, non seulement utile mais nécessaire, de donner un certain poids à l'Association cantonale vaudoise de football au sein des organes de l'Association.

Parole à M. Stéphane Nellen.

Team Vaud Foot Espoir est une école de formation pour jeunes footballeurs talentueux avec une implication particulière du suivi pédagogique et médical. L'ACVF gère le football de base et a une nouvelle mission en parallèle avec Team Vaud, celle de planifier et coordonner le football d'élite. Le directeur technique de Team Vaud Foot a été nommé en la personne de M. Radu Nunweiler, personnage bien connu du monde du football.

18. Contre-appel

Il n'est pas procédé à un contre-appel.

Le Président achève cette assemblée en souhaitant, au nom de l'ACVF, à tous les invités, une bonne année sportive empreinte de Fair-play et une bonne fin de journée. La parole est laissée à un membre du FC Orbe pour le déroulement de la suite des opérations.

La séance est levée à 12h00.

La secrétaire
S. Huguenin